Téléchargé le 20-10-2026 à 21:19

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Ouvrier principal 2eme classe

Informations sur le concours

Publié le :	20-10-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	C
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Adresse d'envoi email des candidatures :	sophie.antoine@chi-hmv.fr
Date du concours :	23-12-2026

A propos du poste :

Un concours externe sur titres et un concours interne sur titres complétés d'épreuves est ouvert en vue de recruter des ouvriers principaux de 2ème classe.

Le nombre de postes ouverts est fixé à 2 postes à pourvoir au sein des Hôpitaux du Massif des Vosges :

Spécialité cuisine : 1 poste

Spécialité technique/logistique : 1 poste

- 1 poste d'ouvrier principal de 2e classe au concours externe sur titres.
- 1 poste d'ouvrier principal de 2e classe au concours interne sur titres.

Informations sur l'établissement

Nom :	Centre Hospitalier des Hôpitaux du Massif des Vosges
Ville :	88100 Saint-Dié-des-Vosges
Site Web :	http://www.chi-hmv.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	22-11-2026

Conditions de candidature :

Concours interne

Peuvent faire acte de candidature :

les agents comptant au moins un an d’ancienneté de service public au 1er janvier 2026, à condition d’être titulaires d’ un diplôme de niveau V ou d’une qualification reconnue équivalente ou d’une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrée dans une ou plusieurs spécialités, soit d’une équivalence délivrée par la commission relative aux équivalences de diplômes requises pour se présenter au concours d’accès aux corps et cadres d’emplois de la fonction publique, soit enfin d’un diplôme au moins équivalent figurant sur une liste arrêtée par le ministre chargé de la santé.

Concours externe

Peuvent faire acte de candidature :

les personnes titulaires d’un diplôme de niveau V ou d’une qualification reconnue équivalente ou d’une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrée dans une ou plusieurs spécialités, soit d’une équivalence délivrée par la commission relative aux équivalences de diplômes requises pour se présenter au concours d’accès aux corps et cadres d’emplois de la fonction publique, soit enfin d’un diplôme au moins équivalent figurant sur une liste arrêtée par le ministre chargé de la santé.

Les candidats doivent également remplir les conditions générales d’accès à la fonction publique (articles L.321-1 et suivants du code général de la fonction publique).

Pièces à fournir :

les diplômes, titres et certificats dont ils sont titulaires ;
les diplômes, titres et certificats lorsqu'ils sont exigés par des lois et règlements pour l'exercice des fonctions à accomplir ou lorsque l'exercice d'une spécialité l'exige ;
un curriculum vitae établi par le candidat sur papier libre ;
un état des services accomplis pour les candidats à un concours interne.
une copie d’une pièce d’identité en cours de validité ;

Tout dossier incomplet à la date de clôture des inscriptions sera déclaré irrecevable.

Pour les deux concours, l'établissement organisateur complétera la demande d'admission par une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2) au nom du candidat.

Mail pour l'envoi des candidatures : sophie.antoine@chi-hmv.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

CHI HMV

DRH

26 Rue du Nouvel Hôpital

88100 SAINT DIE DES VOSGES